

10 jan 2014 -09:50

Ordre du jour du Conseil des ministres du 10 janvier 2014

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org, www.belgium.be et www.premier.be.

- Modification de la réglementation relative à la perception des dépens devant le Conseil d'Etat
- Modification de la procédure devant la section du contentieux administratif du Conseil d'Etat
- Organisation des zones de secours
- Transmission autonome des données et informations policières à finalité judiciaire
- Assentiment à l'accord de coopération entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la politique criminelle et à la politique de sécurité
- Assentiment à l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et les Communautés relatif aux maisons de justice
- Contrat pluriannuel à durée indéterminée pour le projet Zoomit
- Contrôle de l'application de la Convention du travail maritime 2006 - Deuxième lecture
- Dispositions diverses visant à renforcer la stabilité du secteur bancaire et financier
- Participation de la Défense à une formation d'instructeurs de l'armée burundaise

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be